



APPEL INTERNE et EXTERNE AUX CANDIDATURES N° 2020-114

Le CHU de Liège souhaite s'adjoindre pour ses divers sites d'activités :

1 technologue de laboratoire médical (H/F)

Département de Pédiatrie - Service de pédiatrie
à temps plein, soit 38h/semaine

(Voir définition de fonction détaillée en annexe)

VOTRE PROFIL

1. Vous remplissez les conditions de qualification et/ou expérience suivantes :

(Diplôme belge / diplôme reconnu équivalent par la Fédération Wallonie - Bruxelles)

Niveau / Orientation	Expérience
Graduat/baccalauréat de technologue de laboratoire médical + agrément définitif complet	Expérience dans le contact patients et la participation à des études cliniques + Connaissance des dosages radio-immunologiques et ELISA, des techniques de biologie moléculaire telles que realtime PCR et techniques d'immunohistologie

2. Vous maîtrisez le logiciel Excel et de compteurs de radioactivité gamma

3. Vous possédez les compétences suivantes :

- Organisation et production
- Esprit de collaboration

4. Vous êtes de conduite répondant aux exigences de la fonction et jouissez de vos droits civils et politiques.

5. Vous disposez des aptitudes physiques requises constatées par le médecin du travail

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

- Contrat/affectation à durée indéterminée à partir du 01/01/2021.
- Site de prestation : CHU Sart-Tilman ; selon les nécessités du service, ces prestations pourront s'effectuer sur un des autres sites d'activité du CHU.
- Horaire : temps plein, soit 38h/semaine. Voir horaire en annexe.
- Rémunération mensuelle brute à temps plein : 2345.64 euros (1.55)
 - Echelle au grade d'assistant de laboratoire clinique sans valorisation d'ancienneté à l'index 1,7410 (avril 2020)
 - Montant à majorer éventuellement des allocations de foyer ou de résidence.
 - Possibilité de valorisation de l'expérience professionnelle (voir coordonnées dans la rubrique « pour tout renseignement complémentaire »).

Pour le personnel CHU, en cas de promotion, maintien du barème actuel et obtention d'une indemnité pour fonction supérieure pendant la période probatoire.

MODALITES DE SELECTION

- Examen des CV (éliminatoire)
- Questionnaire en ligne d'évaluation du potentiel professionnel
- Entretien de présélection (par téléphone, par visio-conférence ou en nos bureaux) en fonction du nombre de candidatures (éliminatoire)
- Entrevue finale avec jury (éliminatoire)

DEPOT DE VOTRE CANDIDATURE

- Cette fonction vous intéresse. Vous correspondez au profil recherché. Envoyez votre candidature pour le **22 octobre 2020** au plus tard :
 - ✓ si vous n'êtes pas/plus membre du personnel CHU : sur le site internet du CHU www.chuliege.be – rubrique « **travailler au CHU** »
 - ✓ si vous exercez au CHU en qualité d'indépendant: sur le site internet du CHU www.chuliege.be – rubrique « **travailler au CHU** »
 - ✓ si vous êtes membre du personnel CHU : sur l'intranet -> espace « myCHU » -> rubrique « nos offres d'emploi »
- Elle doit être accompagnée des documents suivants :
 - **lettre de motivation**
 - **curriculum vitae détaillé avec photo d'identité**

Si vous n'êtes pas membre du personnel du CHU, vous devez **également fournir** :

- Copie du diplôme requis (ou copie de la reconnaissance de l'équivalence) et de ses annexes (formations théorique et pratique)
- Copie de l'agrément requis
- Copie de votre carte d'identité (avec photo de bonne qualité)
- Extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois

Référence de l'appel à rappeler dans toute correspondance :
Appel 2020-114 - technologue de laboratoire médical au Service de pédiatrie

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

- Sur la nature exacte des tâches liées à l'emploi, vous pouvez vous présenter ou vous informer auprès d'Anne-Simone PARENT, asparent@uliege.be tel: 04/367.92.00 ou Marie-Christine SEGHAÏE, mcseghaye@uliege.be 04/367.92.75
Nous vous conseillons vivement de vous informer préalablement sur la fonction à pourvoir.
- A propos des formalités administratives, vous pouvez vous adresser au Département de Gestion des Ressources Humaines - Service Recrutement – DI FALCO Gina: 04/366.74.55, Gina.DiFalco@chuliege.be

Service de **pédiatrie**

Période de référence : 13 semaines

100 % - 38h00/sem

N° réf. horaire	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
TP. 1	09h00 - 13h00	08h00 - 12h30		08h00 - 13h00	08h00 - 12h30	Jour d'inactivité	
	13h30 - 17h06	13h00 - 16h06		13h30 - 16h06	13h00 - 16h06		
<i>Total presté</i>	<i>07h36</i>	<i>07h36</i>	<i>07h36</i>	<i>07h36</i>	<i>07h36</i>	-	-
TP. 2	08h30 - 13h00		08h15 - 12h15	08h30 - 12h30	08h30 - 13h00	Jour d'inactivité	
	13h30 - 17h30		-	13h00 - 17h30	13h30 - 17h30		
<i>Total presté</i>	<i>08h30</i>	<i>08h30</i>	<i>04h00</i>	<i>08h30</i>	<i>08h30</i>	-	-
TP. 3	08h00 - 12h00				08h00 - 12h00	Jour d'inactivité	
	13h00 - 17h00				13h00 - 15h00		
<i>Total presté</i>	<i>08h00</i>	<i>08h00</i>	<i>08h00</i>	<i>08h00</i>	<i>06h00</i>	-	-
TP. 4	08h54 - 13h00					Jour d'inactivité	
	13h30 - 17h00						
<i>Total presté</i>	<i>07h36</i>	<i>07h36</i>	<i>07h36</i>	<i>07h36</i>	<i>07h36</i>	-	-
TP. 1	08h00 - 12h30	09h00 - 12h30		08h00 - 13h00	09h00 - 12h30	Jour d'inactivité	
	13h00 - 16h06	13h00 - 17h06		13h30 - 16h06	13h00 - 17h06		
<i>Total presté</i>	<i>07h36</i>	<i>07h36</i>	<i>07h36</i>	<i>07h36</i>	<i>07h36</i>	-	-

Le CHU de Liège est l'hôpital universitaire, public et pluraliste de Wallonie.

Avec ses 6000 collaborateurs, il est le principal employeur de la région liégeoise. Il déploie ses 1038 lits sur plusieurs sites. Outre son activité clinique, le CHU a une mission d'enseignement et de recherche pour élaborer et diffuser les progrès de la médecine au bénéfice de la communauté.

Département de pédiatrie

Président de département : Marie-Christine Seghaye

Service de pédiatrie

Chef de service : Marie-Christine Seghaye

Secrétaire de direction
Secrétaire médical

Sart Tilman / NDB

CHR

Centre de l'obésité de l'enfant – adolescent

Personnel médical

Médecin
Médecin consultant*

Assistant clinique

Médecin responsable :
Marie-Christine Lebrethon

Coordinateur de
l'enseignement
Infirmier de consultation

Infirmier de liaison
Datamanager

Personnel médical
Médecin

Datamanager
Technicien en
électrophysiologie
Technologue de labo R&D
Assistant logistique
Psychologue clinicien*

* Personnel indépendant

* Personnel du service de psychologie clinique et d'action sociale

MISSION

Le technologue de laboratoire R&D apporte un support opérationnel et logistique aux activités de recherches et de développement notamment par la réalisation d'analyses et la participation au développement de nouvelles techniques d'analyses dans les centres de recherche.

Le technologue assure également le suivi des animaux du point de vue expérimental ainsi que la manipulation et la production de matériel corporel animal.

Positionnement organisationnel	Département de Pédiatrie Service de pédiatrie
Liens hiérarchiques	Sous l'autorité
	du chef de Service de pédiatrie
	Sous la supervision
	du médecin responsable au GIGA
	A autorité sur
Liens fonctionnels	Collaborations internes
	<ul style="list-style-type: none"> - les responsables et agents du service et du département de pédiatrie - l'ensemble du personnel des divers services/secteurs du CHU (personnel médical, infirmier, administratif et paramédical)
	Collaborations externes
les services externes du CHU, firmes et fournisseurs extérieurs, Uliège et autres universités.	

La définition de fonction est un document objectif et non exhaustif qui formalise le contenu de la fonction. Celle-ci est susceptible d'évoluer, notamment, selon les nécessités du service.

Responsabilités et activités transversales

Accueil

Offrir un accueil de qualité au patient et le cas échéant à son entourage

Gestion des contacts

Gérer les appels téléphoniques

Assurer les contacts internes et/ou externes, le transfert et la diffusion d'informations

Fournir des informations relatives aux conditions de prélèvements ou de conservation, de transport, type d'échantillons, délais, etc.

Réalisation de tests et d'analyses

Préparer, diviser et stocker des échantillons

Encoder et codifier des échantillons (via système informatique)

Définir le plan d'analyse ou de test et assurer la préparation technique des échantillons et réactifs

Traiter des échantillons selon différentes techniques : analyses automatisées ou manuelles

Vérifier la cohérence et la qualité des résultats issus des tests et analyses

A la demande, interpréter des résultats (1ère interprétation)

Confirmer et valider d'un point de vue technique les analyses

Entretien

Nettoyer (le cas échéant, désinfecter) les postes de travail et/ou le matériel ; trier et éliminer les déchets

Participation à la démarche qualité

Gérer et encoder les contrôles de qualité

Participer à l'enregistrement, au traitement et à la gestion des plaintes et non conformités

Développement scientifique

Participer au développement de nouvelles techniques d'analyse/de préparation et aux publications relatives à l'activité

Contribuer au développement scientifique dans son domaine (interpréter des résultats, développer de la nouveauté, encourager la recherche, etc.)

Gestion administrative et logistique des recherches

Assurer la traçabilité des données : collecter et encoder les données (papier et informatique)

Contribuer à la préparation des documents pour la réalisation des études cliniques académiques (ex. protocoles, consentement, formulaires, demandes au Comité d'Éthique, AFMPS, etc.)

Si nécessaire, participer à la gestion des commandes et stocks (ex. matériel, produits) et/ou à la gestion courante et maintenance des installations, équipements et appareillages

Implication dans les activités du département / service

Participer aux activités ou projets spécifiques liés à l'activité

Participer au rôle de garde (selon le service : sur site et/ou à domicile)

Participer aux réunions ou groupes de travail qui le concernent

Réaliser les activités spécifiques et/ou ponctuelles déléguées par le responsable hiérarchique

Responsabilités et activités spécifiques

Sans objet

-

Cadre de l'activité – Règlementation(s)

AR du 2 juin 1993 relatif à la profession de technologue de laboratoire médical
AR n° 78 du 10 novembre 1967 relatif à l'exercice de l'art de guérir
Arrêté Royal du 17 janvier 2019 relatif à la profession de technologue de laboratoire médical : respect des différentes dispositions et des obligations de formation continue (15h/an)
Article 54 ter §3.1° de l'AR n°78 du 10 novembre 1967
Législations et réglementations externes
Normes assurance qualité
Procédures et réglementations internes au CHU, au département ou au service